

Barème des honoraires de ventes

Gwénola JEHANNO IMMOBILIER

Vente de Maisons, Appartements, Terrains et Garages

<u>Prix compris entre</u>		<u>Honoraires TTC</u>	
0,00€	Et	49.000,00€	10%
50.000,00€	Et	69.000,00€	9%
70.000,00€	Et	119.000,00€	8%
120.000,00€	Et	149.000,00€	7%
150.000,00€	Et	300.000,00€	5,50%
300.001,00€	Et	Plus	5%

Vente de Locaux Commerciaux et Fonds de Commerce

<u>Prix compris entre</u>		<u>Honoraires TTC</u>	
0,00€	Et	50.000,00€	Forfait de 5.000,00€
50.001,00€	Et	100.000,00€	10%
100.001,00€	Et	200.000,00€	9%
200.001,00€	Et	300.000,00€	8%
300.001,00€	Et	Plus	7%

Conformément à l'article 94 du décret n°72-648 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n°70-9 du 20 juillet 1970 : La SARL JEHANNO IMMOBILIER ne doit recevoir, ni détenir d'autres fonds, effets ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur.